

Economie, sociologie et histoire du monde contemporain
Conception ESSEC/HEC Paris
Session 2023

1 – Le sujet

La décroissance peut-elle être compatible avec l'Etat-providence ?

2 – Barème, attentes du jury

Le sujet proposé présentait l'intérêt d'être d'une grande actualité et son traitement nécessitait une bonne culture économique, la mobilisation d'exemples ponctuels et de faits stylisés. Le sujet n'était pas facile car aucun pays dans l'histoire ou aujourd'hui n'a choisi délibérément l'option d'un modèle de décroissance. De ce fait, le sujet s'est avéré discriminant. La moyenne obtenue est 10,67 et l'écart-type est 3,60, donc assez élevé.

Préciser les termes du sujet à savoir décroissance et Etat-providence était essentiel. Des critiques ont été formulées sur la présence du terme « décroissance » dans le sujet alors que celui-ci ne figure pas dans le programme de la discipline ESH au sein de l'option ECE, consultable à partir du lien suivant : https://www.concours-bce.com/sites/default/files/2022-12/Brochure_programme_2023_VF2_0.pdf

Il convient d'apporter quelques éléments de réponse. Tout d'abord, il n'est indiqué nulle part que les termes du sujet doivent explicitement être mentionnés dans le programme. En deuxième lieu, la notion de décroissance doit ou devrait être traitée dans le module 2 : « Croissance et développement du XIXe siècle à nos jours », section 2.3/ Economie et sociologie du développement. Certes, le programme officiel ne développe pas le contenu de cette section. Toutefois, des manuels existent. Ils précisent clairement les attendus du libellé de cette section. Celle-ci se décline en 3 sous-sections : 1. Inégalités de développement et exclusion relative de l'économie mondiale ; 2. Théories et stratégies de développement ; 3. Vers un renouvellement de l'économie du développement. Cette troisième sous-section est divisée en deux points : A. Le développement durable, une stratégie à construire et B. Vers une approche plus qualitative du développement. Le point A est, à son tour, divisé en 4 sous-parties. La deuxième est intitulée : « Vers une société de « décroissance » ? ». En résumé, si le terme « décroissance » n'apparaît pas explicitement dans le

programme, certes décliné de façon très agrégée sur le site internet, il reste qu'il figure bien dans les multiples manuels de référence à cette discipline.

Ce point précisé, il faut insister sur le fait que la définition de ce terme n'a pas posé beaucoup de problèmes aux candidats. Une très grande majorité d'entre eux ont pris comme référence la définition classique de la croissance de François Perroux : « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs longues périodes d'un indicateur de dimension, pour une nation : le produit national brut ou net en termes réels ». Aussi, par référence et en opposition, ils ont défini la décroissance comme la diminution soutenue... Il convenait cependant d'être plus précis et éviter de confondre décroissance et récession, c'est à dire le pendant de la croissance en présence d'un choc macro-économique négatif. La décroissance selon des auteurs comme Nicholas Georgescu-Roegen, Herman Daly, Eloi Laurent, Serge Latouche, et plus récemment Timothée Parrique, a une dimension systémique car elle implique de repenser en profondeur le système économique en remettant en cause les bases même du capitalisme. Pour les théoriciens de la décroissance, celle-ci n'est pas subie comme c'est le cas d'une récession mais voulue. Il s'agit donc d'une réduction souhaitée à la fois de la production et de la demande. Il convient donc de passer d'une économie de la quantité à une économie de la qualité et de passer d'une logique de la compétition à une logique de la coopération et de la convivialité. La croissance du PIB n'est pas dans ce contexte un bon indicateur de bien-être. La décroissance est donc une réduction de la production et de la consommation pour alléger l'empreinte écologique planifiée démocratiquement dans un esprit de justice sociale et dans un souci de bien-être. La décroissance n'est qu'une transition et doit mener à la post-croissance, c'est-à-dire une économie stationnaire en harmonie avec la nature où les décisions sont prises ensemble et où les richesses sont équitablement partagées afin de pouvoir prospérer sans croissance (T. Parrique, 2022).

Sur la définition de l'Etat-providence, les candidats ont en général utilisé une définition assez large en associant fonctions assurancielles, celles qui touchent au chômage et à la vieillesse et à la santé, et fonctions de redistribution. Cette définition permettait de mobiliser les travaux de Kuznets sur la relation entre croissance et inégalités et ceux de Piketty sur les inégalités.

Le sujet appelle à s'interroger sur la contradiction suivante : la croissance économique comporte des risques pour le bien-être humain (destruction des écosystèmes, changement climatique,) alors que tous les systèmes de protection sociale sont dépendants du paradigme de la croissance.

La croissance économique a entraîné des effets pervers : inégalités sociales croissantes et dégradation de l'environnement. En raison de la surconsommation, les écosystèmes se dégradent et la biodiversité décline rapidement ce qui entraîne des risques pour le bien-être humain. La dépendance à la croissance de l'Etat-providence se révèle donc de plus en plus insoutenable. Il y a alors nécessité d'une nouvelle alliance entre le social et l'écologie qui remettent l'économie à sa place. On met l'accent sur la redistribution des richesses et sur la nécessité de vivre à l'intérieur des limites planétaires. Il pouvait être utile lors de la construction d'une problématique sur ce sujet de rappeler l'histoire de la notion de décroissance qui remonte au moins aux années 1960, au cours desquelles des slogans du type : « A bas la société de consommation » ou encore « On ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance » apparaissent. Les travaux de Georgescu-Roegen (1971), d'une part, et le rapport Meadows (1972)

d'autre part, pouvaient être utilement mentionnés. Le premier auteur articule les sciences naturelles avec l'économie (la bioéconomie). La production économique est considérée comme une extension du processus biologique. La production s'accompagne d'une dissipation de l'énergie et de la matière, « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » selon le principe de la thermodynamique. Si cette transformation dégrade les ressources qu'elle utilise (entropie) cela signifie qu'il ne peut y avoir de croissance matérielle infinie dans un monde fini. S'agissant du rapport Meadows (« Halte à la croissance »), toute croissance exponentielle de la production et de la population finit par outrepasser les limites écologiques de la planète. De ces travaux va émerger une nouvelle idée en référence aux objecteurs de conscience : l'objection de croissance. Les objecteurs de croissance s'opposent à l'augmentation permanente de la production et de la consommation. Cette idée d'objection de croissance qui met l'accent sur l'inquiétude d'une croissance exponentielle destructrice va progressivement se transformer en décroissance, dont le terme apparaît en France en 2002. Il ne s'agit plus seulement d'arrêter la croissance mais également de rétrécir la taille de l'économie. « La décroissance soutenable » devient alors une alternative au « développement durable ». Il faut moins de biens et plus de liens, la croissance devient relationnelle. La décroissance n'est plus seulement moins de production mais aussi plus de relations sociales et de bonheur. La décroissance devient alors conviviale et il faut abandonner la vision utilitariste du monde, se défaire d'un mode de pensée obsédé par la valeur monétaire et son accumulation, « avant de décroître, il faut d'abord décroire » (S. Latouche, 2006). La définition de la décroissance passe donc de réduction, dans les années 1970, à émancipation dans les années 2000. Ainsi dans le même esprit, pour P. Rabbi « la croissance n'est pas la solution, elle est le problème ». Son célèbre mouvement « Colibri » invite ainsi chacun à faire sa part, dans une société où règne une « sobriété heureuse ».

Conformément à l'esprit de cette épreuve, le sujet invitait aussi à développer des arguments tenant de la sociologie. Les points critiques qu'il était possible d'aborder sont nombreux : l'idéologie de la croissance : il faut toujours plus car plus c'est mieux, mais aussi de plus en plus vite ; le chemin de l'accumulation, du cumul, et non pas atteindre des seuils de suffisance, tout sens de la mesure, de la sobriété, de la modération devient antimoderne ; agir comme l'homo oeconomicus : calculer, rationaliser, participer à la recherche du profit comme l'incitent toutes les structures et les institutions ; la marchandisation comme dissolution du social, l'échange marchand en tant que mode d'allocation réduit la possibilité que se développe l'allocation sous trois autres formes : le don, la réciprocité, la répartition. Or ce sont les relations non marchandes qui maintiennent la cohésion sociale. Par exemple, le partage des objets entre voisins permet de mieux satisfaire les besoins avec moins de ressources, ce qui s'apparente à un progrès technique (en économisant les moyens). Dans le même esprit, les besoins répondent à des taux de satiété ; il s'agit là d'un fait anthropologique ; aussi, la croissance doit correspondre au temps de la satisfaction d'un besoin, et une fois celui-ci satisfait, on doit pouvoir réduire la production. On passe d'une économie de la quantité à une économie de la qualité, dans ce contexte « une économie performante est une économie qui fait l'économie d'elle-même ». Cela permet de travailler moins et de faire autres choses que de produire des marchandises. D'autres questions peuvent être soulevées : souhaite-t-on vraiment consommer responsable ? le statut social est-il donné par la consommation ? est-ce important de posséder ? peut-on consommer mieux et moins ? peut-on consommer sans contrainte de reconnaissance sociale et de gratification ? la sobriété volontaire est-elle heureuse ? En conclusion de son ouvrage, T. Parrique note : « La décroissance est une nécessité

écologique, mais c'est aussi une aubaine sociale et existentielle. » Ces quelques éléments, non exhaustifs ni exclusifs, témoignent de l'apport possible de la sociologie au traitement du sujet.

C'est une évidence que de dire que chacun peut avoir son opinion propre sur ce sujet, et en conséquence, le jury s'attendait à des réponses variées. Peu importe celles-ci, ce qui compte avant tout est la qualité des arguments avancés. Le sujet aurait pu être : la décroissance est-elle compatible avec l'Etat-providence ? plutôt que : peut-elle être compatible ? Dans ce cas, on incite les candidats à s'interroger sur les conditions nécessaires pour qu'elle le soit. Aussi, l'une des questions centrales pouvait être : l'Etat-providence est-il vraiment dépendant de la croissance ?

Cette question permettait de ne pas rester au seul niveau macroéconomique et de considérer un certain nombre de grands postes de dépenses sociales afin de voir si leur financement dépendait uniquement de la croissance du PIB. Par exemple, l'équilibre financier du système de retraite par répartition en France (lequel a largement contribué à l'actualité au début de l'année 2023), dépend foncièrement d'un équilibre de nature démographique, entre nombre de cotisants et de retraités, qui dépend lui-même de la pyramide des âges, de l'allongement de l'espérance de vie après 60 ans, des comportements d'activité, de l'âge moyen du départ à la retraite, autant de paramètres structurels marginalement influencés par la croissance du PIB.

Il en est de même des dépenses de santé qui dépendent de la rapidité du vieillissement de la population, de l'influence croissante des maladies liées à l'environnement (pollution, qualité de l'alimentation...), du coût des technologies médicales. Dans la même veine, les dépenses liées aux politiques de la famille, du logement, de l'éducation ou à la pauvreté dépendent fondamentalement des structures démographiques et de l'état des inégalités sociales, lesquelles sont fonction des revenus d'activité, des salaires qui relèvent de la valeur ajoutée, donc du choix de la répartition et non de la production.

Il pouvait s'agir d'une piste possible pour montrer que les perspectives d'évolution des dépenses sociales sont plus fonction de paramètres structurels, de la démographie, que de l'augmentation du PIB. Dans ce cas, si on souhaite garantir la viabilité des dépenses sociales, ce sont tous ces paramètres qu'il faut améliorer.

Puisqu'aucun pays, jusqu'à présent, ne s'est engagé volontairement dans une politique de décroissance, il était opportun voire nécessaire de se référer à l'histoire pour appréhender les effets des périodes de croissance négative sur l'Etat-providence. Pour certains, « la formulation du sujet renvoie à une acception prospective qui cadre mal avec l'esprit de cette discipline qui comporte une dimension fortement historique et empirique ». Le recours aux faits passés, notamment lors de période de récession, de croissance négative certes subie et non souhaitée, permettait par défaut et justement d'aborder la question des conséquences sur l'Etat-providence. D'ailleurs, de très nombreux candidats, visiblement sensibles à « l'esprit de cette discipline », ont pris le risque, en y consacrant du temps, d'aborder le sujet sous un angle historique.

L'Etat-providence est né et s'est développé à la fin du XIXe siècle dans un contexte de croissance faible et instable. Il s'est ensuite largement étendu au cours des années 1940, dans ce même régime de croissance, faible et instable. En France, la période des « 30 Glorieuses » est un moment particulier. On ne sait pas si l'Etat-providence est au service, s'il est un des déterminants de la croissance ou lui-même déterminé

par la croissance. Dans ce contexte, la décroissance n'est pas le but recherché par l'Etat-providence. Si la relation entre « Etat-providence et croissance » a bien fonctionné durant cette période, depuis l'Etat-providence est en crise (P. Rosenvallon, 1981), critiqué, et ne remplit plus ses objectifs, en particulier, les inégalités s'accroissent. Depuis le début des années 1990, les politiques d'austérité sociale ont grandement affaibli les Etats-providence européens, dans un contexte de croissance certes modérée mais encore soutenue. Comme le montre l'exemple du Royaume-Uni, ce n'est pas tant le niveau de la croissance économique qui influence le choix de financer ou non les politiques sociales mais plutôt des considérations politiques. Dans ce contexte de libéralisme, croissance et austérité se côtoient donc et font bon ménage. Ce n'est pas le cas partout cependant. Ainsi, au Japon, malgré une croissance atone, la part des dépenses sociales dans le PIB a doublé entre 1980 et la fin des années 2010. Ces exemples contraires montrent que conclure, qu'en situation de décroissance, l'Etat-providence ne peut plus assurer ses fonctions par manque de moyens, n'est pas systématique et mérite d'être largement relativisée.

De nombreuses questions pouvaient être envisagées pour traiter ce devoir, parmi celles-ci : les stratégies de décroissance sont-elles crédibles ? Dans un Etat-providence basé sur la croissance, une croissance nulle entraîne des conséquences négatives au niveau du bien-être. Si les investisseurs perdent confiance ou lorsque la consommation baisse, les faillites augmentent, le chômage s'accroît, et en conséquence les demandes de prestations sociales explosent...la baisse des recettes fiscales contraint à diminuer les dépenses publiques pour éviter un accroissement du déficit de l'Etat. Il est à craindre que ce cercle vicieux se produise dans un Etat-providence qui se développe dans un contexte de croissance économique capitaliste. Traditionnellement, les compromis politiques se sont construits sur l'hypothèse que croissance économique, emploi et politiques sociales se renforçaient mutuellement. La redistribution des revenus doit aussi bien accroître la productivité que la consommation, car il est acquis que la propension marginale à consommer est plus élevée chez les ménages à faible revenu. Les prestations sociales destinées à ces ménages relancent le pouvoir d'achat et par voie de conséquence augmentent la consommation globale et donc la croissance. Les Etats-providence favorisent la production et la consommation de masse ce qui entraîne l'augmentation de l'utilisation des ressources énergétiques et naturelles.

Dans le même esprit : la technologie nous permettra-t-elle de sortir de l'impasse climatique ? A priori la décroissance implique d'incorporer moins d'énergie, d'adopter les formes moins capitalistiques de production, de privilégier les circuits courts... Cela correspond à un choc de productivité négatif, à remettre en cause la Division Internationale du Travail (DIT) conformément à la définition de la décroissance qui doit réduire la production, la consommation et les échanges internationaux. Si la croissance est un gâteau que l'on partage, celui-ci doit grossir pour que sa distribution permette une amélioration de la situation de chacun. Si le gâteau se réduit, l'assiette fiscale également. Comment alors répondre aux besoins de santé, d'éducation, de sécurité ? comment financer des dépenses collectives croissantes ? comment financer la transition écologique ? La décroissance interroge également notre conception du progrès technique, dominée par l'idée que la productivité est source de progrès et de croissance, que la technologie est source de procédés plus efficaces et moins coûteux, génère des produits plus complexes et toujours plus diversifiés...autres questions possibles : Comment traiter simultanément la crise climatique et l'inégalité sociale croissante ? , l'égalité, le suffisant, le travail partagé, la sécurité sociale peuvent-ils être des objectifs, des moyens pour atteindre un bien-être durable ?...

3 – Remarques de correction, commentaires synthétiques

Les deux notions principales du sujet : décroissance et Etat-providence, n'ont pas toujours été bien définies. Pour un nombre important de candidats, la définition de la décroissance s'apparente à une situation de récession, c'est dire subie en raison d'un choc externe ou autre. De ce fait, dans les devoirs, la réduction du PIB n'est due qu'à une chute de la production et non de la consommation. Celle-ci découle de la vision mécaniste de la récession : baisse du PIB, réduction de la production, licenciements, perte de pouvoir d'achat, chute de la consommation. Là encore, la baisse de la consommation serait donc subie et non voulue comme dans l'approche des « décroissants ». Aussi, la définition étroite de la décroissance, centrée sur la récession, aboutit à des devoirs dans lesquels ne figurent pas les termes de sobriété, de partage, de suffisance...mais il faut reconnaître aussi qu'il n'y a pas de sociologie de la consommation dans le programme.

On a pu relever aussi quelques erreurs ou confusions dans la définition de l'Etat-providence : par exemple entre assurance et assistance ; confusion avec les fonctions régaliennes de l'Etat qui sortent du champ de l'Etat-providence, les termes de redistribution horizontale et verticale ne sont quasiment jamais mentionnés, de nombreuses erreurs également sur la date de création de la Sécurité Sociale en France (ordonnances du 4 au 19 octobre 1945, Pierre Laroque).

Le plan souvent adopté s'articule autour de compatibilité (une partie) et incompatibilité (une autre partie) de la décroissance et d'un Etat-providence, avec une troisième partie plutôt consacrée à la nécessité impérieuse (ou pas) de concilier décroissance et Etat-providence.

L'Etat-providence est au service, voire même est un déterminant de la croissance, aussi à priori la décroissance n'est pas le but recherché par l'Etat-providence. De toutes manières, en situation de décroissance, l'Etat-providence ne peut assurer ses fonctions, par manque de moyens. Deux arguments souvent présentés dans la partie : « incompatibilité ». D'un autre côté, l'Etat-providence peut parfois entraîner la décroissance en cas d'excès d'aides ou d'interventions néfastes à la croissance, en se référant ici aux travaux de Malthus, de Rueff, d'Hayek, de Laffer. Dans le même esprit de compatibilité, les objectifs de l'Etat-providence et de la décroissance se rejoignent car tous deux prônent la réduction des inégalités.

En règle générale, pour les candidats qui ont considéré la décroissance, dans le sens d'une soutenabilité forte ou ce qui est proche comme une récession, le constat est clair : il y a incompatibilité entre Etat-providence et décroissance. Les candidats qui ont considéré la décroissance dans une acception de soutenabilité faible ont pu mener une réflexion plus riche, plus intéressante, et mieux valorisée, laissant une place à l'innovation face aux enjeux démographiques et climatiques en mettant en avant le développement durable soutenable, la croissance verte...

De même, une autre deuxième partie souvent proposée considère que la relation entre Etat-providence et croissance a bien fonctionné pendant les « 30 Glorieuses », mais depuis, en référence aux écrits de Rosenvallon, l'Etat-providence est en crise, les inégalités s'accroissent...Du coup, une troisième partie est consacrée à la nécessité de réformer ou de transformer l'Etat-providence afin de l'adapter aux objectifs de la décroissance pour se diriger vers une société plus responsable de l'environnement et plus égalitaire.

Les meilleures copies ont apporté une réflexion intéressante sur le fait que le sujet ne pouvait pas être traité à l'échelle d'un seul pays. Dans une économie mondialisée, il paraît impensable qu'un pays choisisse seul la décroissance.

Or, les difficultés de la coopération internationale laissent envisager que décroissance et Etat-providence ne sont pas conciliables. De même, dans ces copies, des développements intéressants sur la problématique des pays n'ayant pas encore atteint le statut de pays développés : comment envisager la décroissance alors que la mise en place de l'Etat-providence nécessite un niveau de vie plus élevé ?

Il reste que les réflexions se sont systématiquement focalisées au seul niveau macroéconomique. De même, les enjeux de sobriété du côté de la consommation ont beaucoup manqué au traitement du sujet. Ces éléments montrent que le programme mériterait aussi d'être actualisé afin de prendre en compte des éléments cruciaux de notre société actuelle.

Sur la forme, beaucoup de copies comportent encore un nombre élevé de ratures, de fautes d'orthographe et de syntaxe. On a pu constater cette année que les candidats introduisaient de plus en plus d'équations et de graphiques dans leur argumentaire. Mobiliser de tels outils certes facilite la compréhension du lecteur mais ne tolère en aucun cas les approximations. Les schémas et les graphiques présentés sont souvent inutiles, inappropriés ou faux (problèmes d'axes en général), des formules mathématiques sur plusieurs lignes qui n'apportent pas grand-chose au raisonnement, voire qui comportent des erreurs.

4 – Conseils aux futurs candidats

- Soigner l'écriture, éviter les ratures, les répétitions.
- Relire le devoir cela permettra d'éliminer ou de restreindre les fautes d'orthographe.
- Le style doit être simple et clair, éviter les phrases trop longues.
- Restreindre le nombre de citations, éviter celles de Présidents, de Ministres qui peuvent être très maladroites.
- Une attention particulière doit être accordée à l'introduction. Les termes importants du sujet doivent y être définis. Le sujet doit générer un questionnement et déboucher sur une problématique. Le plan du devoir doit être annoncé en fin d'introduction et correspondre au questionnement. Enfin, l'introduction ne doit pas être trop longue, démesurée par rapport au reste du devoir.
- Il en est de même pour la conclusion. Trop souvent, celle-ci est bâclée et très courte. Si le devoir est bon, bien construit, il est dommage que la conclusion donne une mauvaise image en fin de lecture. La conclusion synthétise les principales idées et arguments développés dans le devoir, pour ensuite envisager leurs limites, les dépasser et élargir la réflexion ou le contexte.
- Lorsque le sujet ne s'y prête pas, il est inutile de s'entêter à placer un graphique, des équations, à tout prix dans le devoir.
- La qualité de l'analyse est et restera le principal critère de la notation. Elle doit être précise, fondée sur des arguments théoriques bien maîtrisés et bien référencés. Elle doit s'appuyer sur des faits précis et bien choisis.